

S-T. Chaque ministère et organisme fédéral finance des activités dans ces domaines selon la nature de son mandat. Les dépenses de S-T sont ventilées par domaine d'application au tableau 12.7.

C'est dans le domaine de l'énergie que les dépenses de S-T sont les plus élevées, atteignant \$475 millions en 1984-85. Ce domaine englobe les recherches sur les combustibles fossiles, les sources d'énergies renouvelables, les sources nucléaires, la conservation et les transports. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR Canada) se classe au premier rang dans cette catégorie de dépenses, Énergie Atomique du Canada et le Conseil national de recherches du Canada occupant respectivement le deuxième et le troisième rang. Le CNRC est responsable de plusieurs aspects du programme de recherches à long terme en énergie, par exemple des travaux sur la fusion, l'énergie éolienne et l'énergie solaire.

Les dépenses consacrées à l'avancement de la science sont estimées à \$431 millions pour 1984-85 et occupent le deuxième rang, ce qui reflète la préoccupation du gouvernement à l'égard de la recherche fondamentale et de la formation de chercheurs hautement qualifiés. Ce sont le CRSNG et le CNRC qui dépensent le plus dans ce domaine.

Les dépenses relatives à la recherche en alimentation sont estimées à \$360 millions et occupent le troisième rang. Le ministère de l'Agriculture, le ministère des Pêches et des Océans et le CNRC sont les organismes qui dépensent le plus dans ce domaine.

La santé est un autre domaine important et le gouvernement fédéral y consacre \$286 millions.

Des dépenses d'environ \$266 millions étaient prévues pour les activités de S-T en matière d'élaboration de politiques en 1984-85 et les dépenses relatives à la sécurité nationale sont estimées à près de \$204 millions.

12.5 Aide fédérale à l'industrie

Le gouvernement a un programme multidimensionnel de développement industriel. Ce programme comprend des paiements directs à l'industrie pour les contrats de S-T du gouvernement fédéral et des contributions versées à l'industrie pour des projets utiles. Le gouvernement vise également à créer un climat favorable par ses politiques en matière de fiscalité, de tarifs, de commerce et d'achats. Le gouvernement aide également l'industrie en mettant à sa disposition, moyennant recouvrement des coûts, les installations spécialisées de mise à l'essai des laboratoires fédéraux.

La valeur des contrats fédéraux de R-D est estimée à \$229 millions pour 1984-85. Les contrats du ministère de la Défense nationale et du CNRC représentent 57 % de ce montant.

Les subventions et les contributions versées à l'industrie en 1984-85 sont évaluées à \$295 millions. Les dépenses du ministère de l'Expansion industrielle régionale (anciennement le ministère de l'Industrie et

du Commerce) comprennent 49 % de ce total. Ses deux principaux programmes de subventions sont le Programme de la productivité de la défense (PPD), qui aide les industries de pointe dans le secteur de la défense, et le Programme de développement industriel et régional (PDIR), qui est entré en vigueur en 1983 et englobe, entre autres, le Programme d'expansion des entreprises (PEE).

Le CNRC accorde \$81 millions à l'industrie par son Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et son Programme des projets industrie/laboratoires (PPIL). Le PPIL vise à encourager les transferts technologiques des laboratoires gouvernementaux vers les entreprises.

En tout, 33 % des paiements de R-D en sciences naturelles et en génie ont été consacrés à l'Ontario (Ottawa exclue) et 28 % au Québec (Hull exclue).

12.6 Aide fédérale aux universités

Le total des sommes versées aux universités est estimé à \$588 millions en 1984-85, 86 % de ce montant étant consacré aux sciences naturelles et au génie et 14 % aux sciences sociales et humaines. La plupart de ces paiements (67 %) sont des subventions de R-D provenant des trois conseils qui donnent des subventions aux universités: le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches médicales et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Parmi ces conseils, le CRSNG, qui avait un budget de \$292 millions en 1984-85, est le plus gros bailleur de fonds pour la recherche universitaire. Depuis 1979-80, les dépenses du CRSNG ont augmenté à un rythme moyen de 18 % par année. Le programme de cet organisme se divise en cinq éléments essentiels: formation de la main-d'oeuvre, appareillage, recherche orientée, recherches par discipline et programmes généraux. En 1984, le CRSNG a créé un Réseau national de microélectronique comprenant quelque 30 centres dans les universités canadiennes et un centre de coordination à l'Université Queen's à Kingston (Ontario).

Le budget du Conseil de recherches médicales était de \$157 millions pour 1984-85 et celui du CRSH était de \$57 millions. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a consacré \$18 millions à un programme de recherches sur la santé exécutées par les universités. Le budget du Secrétariat d'État prévoyait \$25 millions pour financer une série de centres de spécialisation dans les universités canadiennes.

Le gros de ces fonds était destiné à des universités de l'Ontario (36 %) et du Québec (23 %).

12.7 Organismes de recherche provinciaux

Huit provinces se sont dotées de conseils ou de fondations de recherches dont l'objectif principal est d'aider les entreprises qui ont des problèmes techniques. Il est estimé que ces organismes ont